

Cinq haches de l'Uelé

par MAURICE BEQUAERT

attaché au Musée du Congo Belge à Tervueren

INTRODUCTION

Les haches en hématite provenant de la région de l'Uelé ne sont pas rares dans les Musées Belges. Elles ont fait l'objet de plusieurs études dont la plus récente est, si mes renseignements sont exacts, celle intitulée *Le Néolithique Uélien*, de la main du regretté J. Colette, publiée dans le tome XLVIII (1933) du Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire (1).

Cependant presque toutes les haches publiées ont été recueillies soit à la surface du sol, soit dans des circonstances entièrement inconnues.

C'est pourquoi j'ai estimé devoir présenter à la Société les cinq haches en hématite, magnétite et diorite, que la Direction des Mines de Moto a bien voulu faire parvenir au Musée du Congo, en juin 1937.

Ces objets ont été présentés une première fois aux membres du *Cercle Zoologique Congolais en octobre 1937* (2); ils furent ensuite décrits en détail à la section I bis du *XXX^e Congrès Flamand Scientifique* (3). Je me bornerai ici à donner quelques indications au sujet du gisement dans lequel les pièces furent récoltées, en indiquant sous quelles circonstances.

J'indiquerai ensuite certaines conclusions archéologiques auxquelles l'étude de ces pièces et des particularités de leur trouvaille m'ont amené; je terminerai en touchant un mot de leur interprétation paleoethnologique.

I. Gisement.

La Direction des Mines de Moto a bien voulu faire tenir au Musée du Congo un extrait de la carte générale des Mines de Moto, établie à l'échelle de 1/200.000. Le gisement s'y trouvait indiqué.

Sur la carte du Congo-Belge, établie à l'échelle de 1/2000.000, on trouvera facilement l'emplacement de Watsa, chef-lieu de territoire (situé sur

(1) COLETTE, J.-D.-F. (D^e); *Le Néolithique uélien*; Bull. de la Soc. roy. belge d'Anthropologie et de Préhistoire; t. XLVIII; 1933; pp. 107-136.

(2) *Cercle Zoologique Congolais*; vol. XIV; 1937; fasc. 4; Séance du 9 octobre 1937.

(3) BEQUAERT MAURITS; *Vijf Klengen van rolbijlen uit Moto (Belgisch Congo)*; Natuurwetenschappelijk tijdschrift; XX; 1938; Congres nummer; blz. 156-162.

le 3° Nord entre les 29° et 30° Est) ; le gîte se trouve approximativement à 60 km. au Nord-Ouest de cette localité.

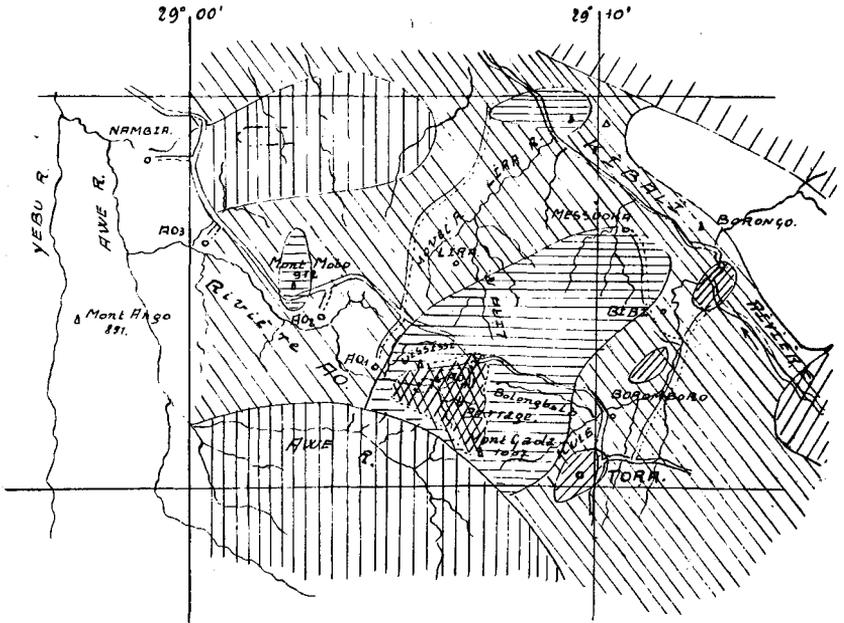


Fig. 1. - CARTE GÉOLOGIQUE DE LA VALLEE DE L'AO.

Echelle: $\frac{1}{200.000}$

Légende:

	Granite.		Lieu de trouvaille des haches.
	Diorite.		Région archéologique de provenance possible.
	Gneiss et mica-Schiste.		routes.
	Groupe de Kibali.		Centres et exploitation.

25/11/38 MB.

La lettre d'envoi d'Afrique indiquait le gisement par l'appellation Ao₁, au chantier Ao₁₁. (Ao est le nom d'une rivière).

II. Circonstances de la découverte.

Les cinq haches furent trouvées au cours des travaux d'exploitation des alluvions aurifères dans la rivière Ao, à l'endroit dit.

Ainsi que l'on sait, dans la région de Moto, les alluvions aurifères des rivières sont généralement recouvertes d'une couche de stériles.

C'est à la profondeur de 0 m. 50 dans les stériles que les objets ont été rencontrés.

Nous ne pouvons pas affirmer si les cinq pièces ont été trouvées ensemble, ou bien si elles ont été récoltées à distance les unes des autres.

Dans le but de réunir, si possible, de nouvelles données au sujet du gisement indiqué, nous avons consulté la feuille 14, de Watsa, de la *Carte Géologique du Congo-Belge* et la notice explicative qui l'accompagne (1).

Nous avons préparé une petite carte en reportant les données de la feuille 14 de Watsa (à 1/500.000) sur l'extrait de la carte générale des Mines de Moto (à 1/200.000) ; voir fig. 1.

L'examen de cette nouvelle carte permet de constater que le gisement se trouve placé sur un massif de diorite, lequel est entouré, au Nord, à l'Ouest et à l'Est, par des terrains du groupe de Kibali ; ce massif de diorite s'appuie au Sud contre un massif de granit.

Les terrains du groupe de Kibali, comprennent dans la région de l'Uelé d'épaisses formations d'Itabirite ; cette Itabirite renferme du minerai de fer qui se présente tantôt comme hématite, tantôt comme magnétite.

Il a paru utile de vous présenter également une coupe au travers du lit de la rivière Ao ; voir fig. 2.

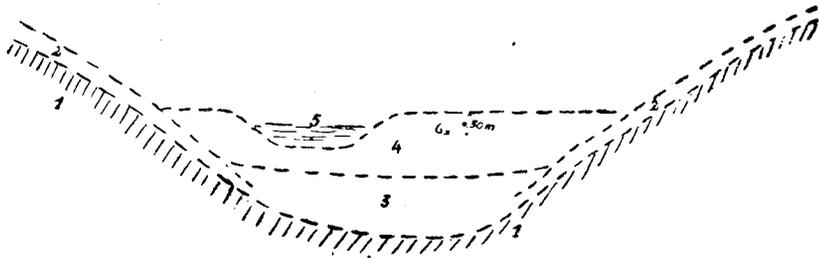


FIG. 2. — Coupe théorique au travers de la vallée de l'Ao.

1. — Bedrock ; Diorite.
2. — Couche de Diorite altérée et dépôts fluviaux.
3. — Alluvions aurifères.
4. — Alluvions stériles.
5. — Lit mineur de l'Ao.
6. — Profondeur à laquelle furent récoltées les cinq haches.

Cette coupe est toute entière dessinée en traits interrompus ; c'est en effet une coupe toute théorique destinée à remplacer une longue description.

(1) Carte géologique du Congo Belge publiée par la Commission pour la Géologie instituée par ordre du Ministre des Colonies ; feuille 14 de Watsa ;

Notice explicative de la carte géologique de la région de Watsa (feuilles nos 14, 7 et 15) ; par R. ANTHOINE : 1933 ; éditions du Ministère des Colonies.

III. Comparaison des pièces et conclusions archéologiques.

L'examen des pièces, leur pesée, la mensuration de leurs principales dimensions et la détermination des matières dans lesquelles elles ont été taillées conduisent au tableau ci-après :

NUMÉROS	longueurs en m/m.	largeurs en m/m.	épaisseurs en m/m.	Rapports Largeur à la longueur	Poids en grammes	Nature des matériaux
30.476	145	51	38	0,351	647	hématite
30.477	138	51	37	0,369	582	idem.
30.479	147	48	35	0,326	600	hématite et magnétite
30.480	144	50	37	0,347	621	hématite
30.481	196	58	48	0,295	761	diorite

On constate :

1. Les cinq haches semblent toutes représenter un type à caractères bien définis.

2. Un examen plus approfondi permet de classer les pièces 30.476, 30.479 et 30.480 dans un groupe séparé ; ces pièces en effet présentent pour la ligne du tranchant une courbe plane.

Les pièces 30.477 et 30.481 ont pour la ligne de leur tranchant une courbe gauche, qui dessine une espèce de lèvres. Ceci est une remarque qui constitue peut-être l'indication d'une différence dans l'usage qui fut fait de ces outils ou armes.

3. Trois des pièces sont en hématite, une quatrième est en hématite et magnétite, la cinquième est en diorite.

Lors de l'examen des circonstances de la trouvaille, il a été montré que ces trois minéraux se rencontrent dans la région ; il n'y a donc pas lieu de supposer que ces haches aient été importées d'ailleurs.

4. On peut noter enfin que les cinq haches ont un aspect de grande fraîcheur.

L'hématite a pris une teinte mate, mais on peut constater qu'aucune autre altération ne s'est produite. La hache en diorite est recouverte d'une patine ; la couleur verte a fait place à une teinte bistre, mais remarquons que malgré cela la surface n'a été usée ni par friction ni par choc. L'on sait que la diorite s'altère assez facilement.

Si nous supposons d'une part que ces haches n'ont pas été jetées intentionnellement dans la rivière, si d'autre part nous admettons qu'elles ne furent point perdues au cours d'un passage de l'Ao, alors nous pouvons

penser qu'elles ont peut-être été amenées dans les dépôts d'alluvions du cours d'eau par érosion, avec d'autres matériaux entraînés par l'eau sur les pentes.

Nous pouvons présumer que l'habitat humain d'où proviennent les haches qui nous occupent, a dû se trouver dans la région formée par la tête de la rivière Ao. Cette région intéressante pour l'Archéologue est indiquée sur la carte jointe par un hachuré en diagonales.

IV. Interprétation paléoethnologique.

Les renseignements dont nous disposons ne permettent pas de donner pour ces pièces préhistoriques une interprétation plus approfondie que celle donnée par le professeur Oswald Menghin dans son ouvrage *Weltgeschichte der Steinzeit* (1). Nous avons ici des parties d'armes ou d'outils qui sont des restes laissés par des cultures nommées par cet auteur *Zentralafrikanische Walzenbeilkulturen*. Ces cultures néolithiques se sont étendues dans le Soudan depuis le Bahr-el-Ghazal jusqu'au bassin du Niger et jusqu'à la Guinée supérieure.

V. Je profite de l'occasion de la présentation de ces pièces pour remercier la Direction des Mines de Moto du soin qu'elle a bien voulu prendre de ces objets archéologiques récoltés sur ses chantiers. Voilà certes un geste à proposer en exemple. Je remercie également M. l'ingénieur géologue Lepersonne, membre de notre Société qui a bien voulu examiner les pièces au point de vue minéralogique.

Enfin, je vous remercie, Messieurs, pour l'attention avec laquelle vous avez bien voulu écouter le commentaire que j'ai cru devoir faire au sujet des pièces présentées.

(1) MENGHIN, O. (Prof) ; *Weltgeschichte der Steinzeit* ; Vienne ; 1931 ; pp. 284-289.



PLANCHE I. - Hache 30,476 ; vue de face et profil ; approx^{nt} grandeur naturelle.

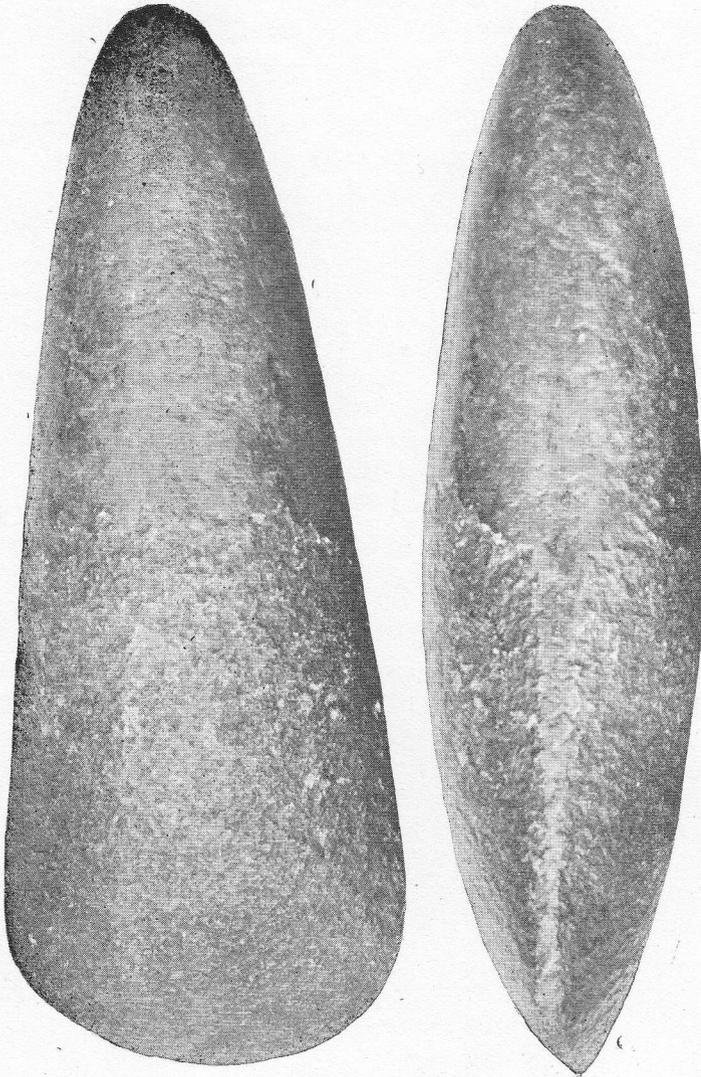


PLANCHE II. - Hache 30.477 ; vue de face et profil ; approx^{nt} grandeur naturelle.

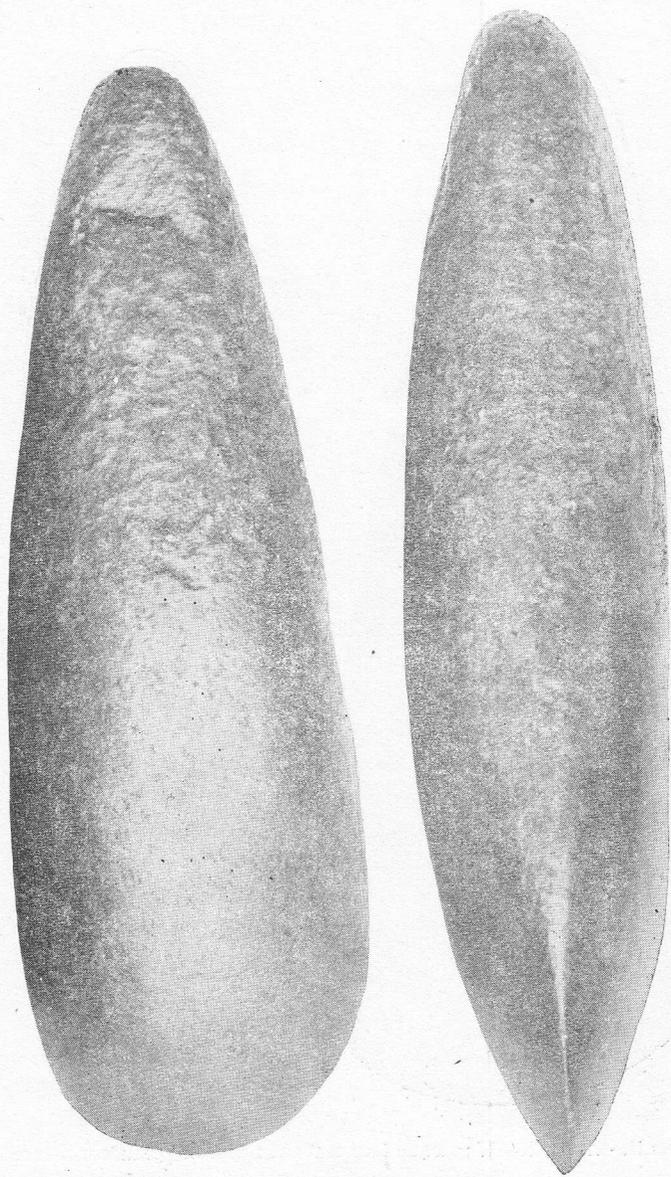


PLANCHE III. - Hache 30.479 ; vue de face et profil ; approx^{nt} grandeur naturelle.

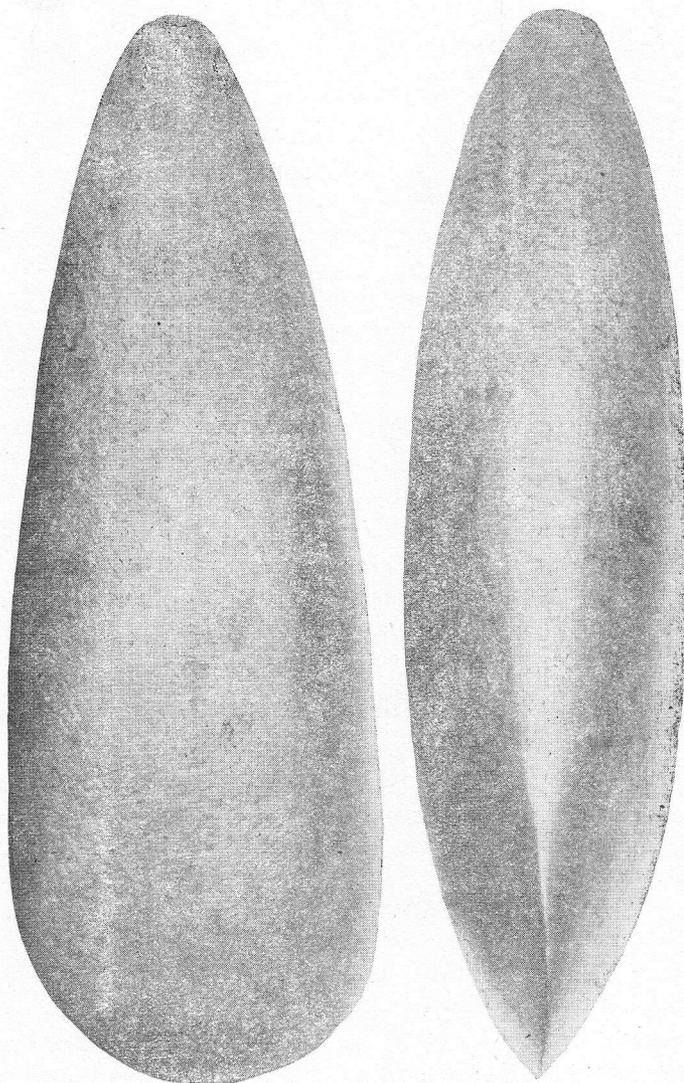


PLANCHE IV. - Hache 30.480 ; vue de face et profil ; approx^{nt} grandeur naturelle.

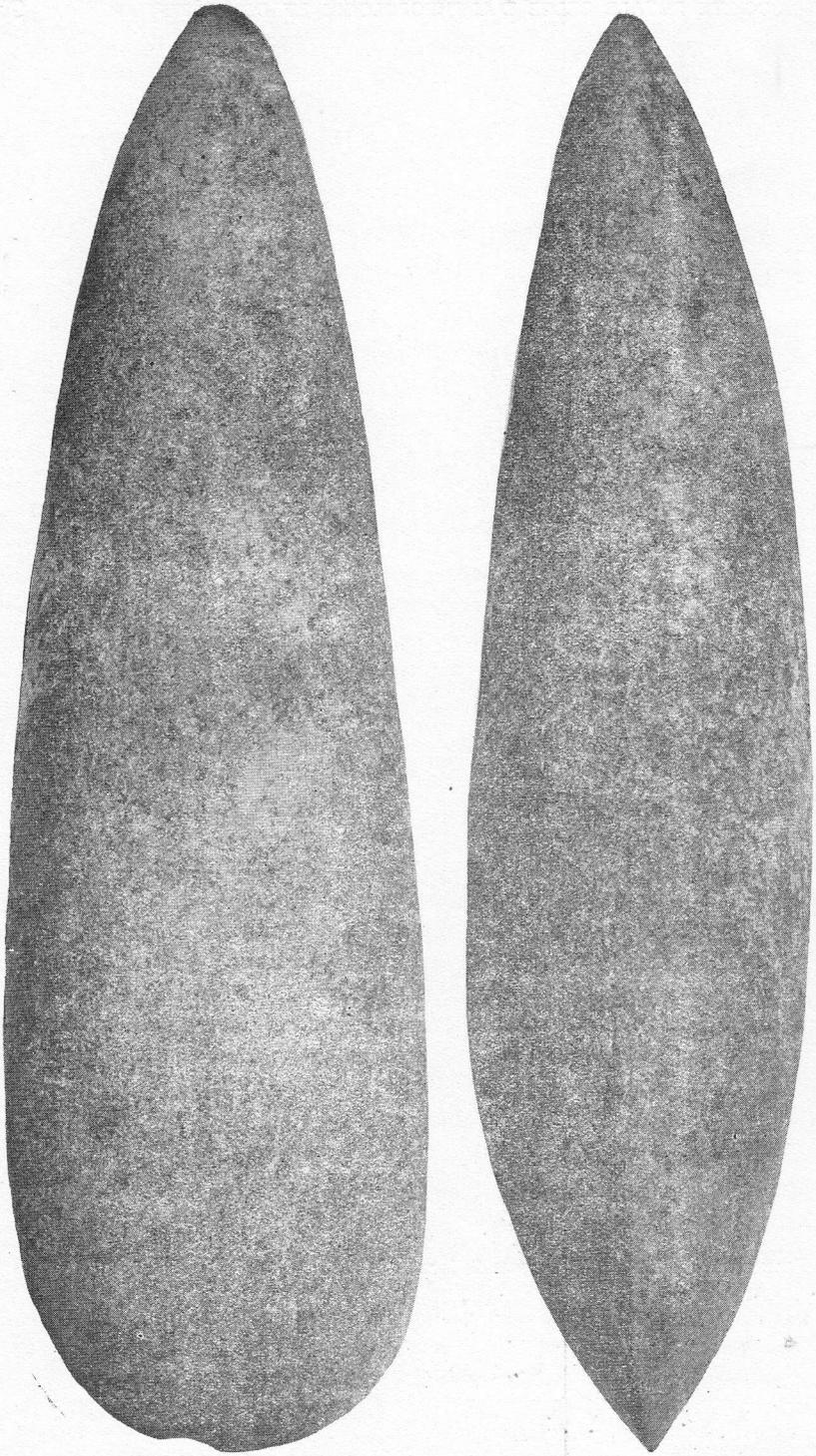


PLANCHE V. - Hache 30.481 ; vue de face et profil ; approx^{nt} grandeur naturelle.